

dant sans eux, je ne pouvais rien faire. J'étais réduit à mendier avec ma famille. Ces réflexions m'obsédèrent tout le long de la route et si mes cheveux n'ont pas blanchi pendant cette nuit terrible, c'est qu'ils sont blonds de naissance. Enfin je finis par là où j'aurais dû commencer. Je remis le soin de mon affaire entre les mains de la divine Providence. Je ne crois pas que j'aie jamais prié de si bon cœur. Le malheur a cela de bon qu'il nous ramène à Dieu. Que la prière est donc chose ! C'est une véritable rosée qui vient rafraîchir l'âme desséchée par les vents brûlants de l'affliction. Après avoir ainsi remis ma cause entre les mains de Celui qui a dit : "Venez à moi, vous tous qui êtes chargés et fatigués et je vous soulagerai," je fus plus calme. "Fais ce que dois, advienne que pourra." Je résolus d'exposer franchement toute l'affaire telle qu'elle s'était passée. Je comptais sur la Providence pour le reste et ne comptai pas en vain. Mon ami, avec sa générosité ordinaire, ne vit en moi qu'un pauvre malheureux désespéré, me reçut à bras ouverts et me fournit les moyens de pourvoir aux besoins les plus pressants de ma famille. De son côté, le père Chiniquy ne m'abandonna point. Il fut pour moi un vrai père dans ces tristes circonstances. Le Dieu protecteur de l'innocence avait suscité ces deux généreux sauveurs. Mais supposez que je n'eusse point trouvé ces deux charitables bienfaiteurs, que serais-je devenu ? Que serait devenue ma famille ? Nous étions réduits à mendier notre pain. Qui ne se serait livré au désespoir, tourmenté par une pareille perspective ? Qui n'eût été porté à voir là un châtement divin, d'autant plus qu'on m'avait enseigné autrefois que les prêtres apostats ne réussissent jamais, mais qu'ils sont punis dès cette vie en attendant d'être châtiés pendant toute l'éternité dans l'autre. Ces châtements, ajoutait-on, sont cependant une preuve que Dieu n'a pas encore complètement abandonné le malheureux qu'il frappe. Il le châtie pour le